

CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2011

**Ce document tient lieu de convocation
aux étudiants régulièrement inscrits au CAVEJ**

Rappel : Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignements empêche la capitalisation de l'unité concernée.

Documents autorisés : Droit civil : code civil non annoté - Droit administratif : aucun

Consignes :

- **Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire, ou à défaut une pièce d'identité.**
- **Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir. Dès l'épreuve commencée les sorties sont autorisées après 30mn pour 1'épreuve d'1 heure et après 1heure pour une épreuve de 3h.**
- **Les étudiants ne pourront utiliser que le papier fourni lors de l'épreuve.**
- **Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable qui sera laissé dans l'allée de l'amphi.**
- **N'oubliez pas d'émarger à la fin de chaque épreuve en rendant votre copie.**

Semestre 3

U.E.F I (sauf notes acquises ou validation de l'unité).

Droit civil : Mercredi 7 septembre de 14h 00 à 17h 00 - Etudiants de A à L - AMPHI I
: Mercredi 7 septembre de 14h 00 à 17h 00 - Etudiants de M à Z - AMPHI II

Droit administratif : Jeudi 8 septembre de 9h 30 à 12h 30 - Etudiants de A à L - AMPHI I
: Jeudi 8 septembre de 9h 30 à 12h 30 - Etudiants de M à Z - AMPHI II

U.E.2 (sauf notes acquises ou validation de l'unité).

Hist. des idées politiques : Mardi 6 septembre de 13h 30 à 14h 30 - AMPHI II
Droit pénal : Mardi 6 septembre de 15h 30 à 16h 30 - AMPHI II
ORAUX* :Finances publiques – Droit civil des biens

Semestre 4

U.E.F I (sauf notes acquises ou validation de l'unité)

Droit civil : Jeudi 8 septembre de 14h 00 à 17h 00- Etudiants de A à L - AMPHI I
: Jeudi 8 septembre de 14h 00 à 17h 00- Etudiants de M à Z - AMPHI II

Droit administratif : Vendredi 9 septembre de 14h 00 à 17h 00- Etudiants de A à L - AMPHI I
: Vendredi 9 septembre de 14h 00 à 17h 00- Etudiants de M à Z - AMPHI II

U.E.2 (sauf notes acquises ou validation de l'unité)

Droit fiscal : Mardi 6 septembre de 17h 30 à 18h 30 - AMPHI II
Procédure pénale : Mercredi 7 septembre de 9h 30 à 10h 30 - AMPHI II
Droit des affaires : Mercredi 7 septembre de 11h 30 à 12h 30 – AMPHI II

Oral d'allemand : Vendredi 2 septembre à 10h (s'inscrire par courriel au secrétariat de la L2 avant le 13 juillet)

Oral d'espagnol : Mardi 13 septembre à 9h précises (s'inscrire par courriel au secrétariat de la L2 avant le 13 juillet)

ORAUX* : – Economie monétaire – Anglais

Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants handicapés auxquels il est demandé de se faire connaître par courriel (cavdeug2@univ-paris1.fr) avant le **13 JUILLET 2011**.

*** ORAUX DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SEM.3 ET SEM.4**

(Les salles seront affichées devant le secrétariat)

Les étudiants ne peuvent changer de jury

Sauf autorisation obtenue sur justificatif auprès du secrétariat

Demande à faire par courriel cavdeug2@univ-paris1.fr avant le 13 juillet.

Anglais

Lundi 5 septembre

Etudiants de TAR à Z – 9h

Etudiants de REN à TAN – 14h

Lundi 12 septembre

Etudiants de NOR à REI – 9h

Etudiants de MAG à NNA – 14h

Mardi 13 septembre

Etudiants de KAL à MAF – 9h

Etudiants de GOB à KAD – 14h

Mercredi 14 septembre

Etudiants de DJE à GLR – 9h

Etudiants de CHE à DIO – 14h

Jeudi 15 septembre

Etudiants de BEN à CHA – 9h

Etudiants de A à BEL – 14h

Finances publiques – Dt. civil les biens – Pb. Monétaires et financiers

Lundi 12 septembre

Etudiants de TAR à Z – 9h

Etudiants de REN à TAN – 14h

Mardi 13 septembre

Etudiants de NOR à REI – 9h

Etudiants de MAG à NNA – 14h

Mercredi 14 septembre

Etudiants de KAL à MAF – 9h

Etudiants de GOB à KAD – 14h

Jeudi 15 septembre

Etudiants de DJE à GLR – 9h

Etudiants de CHE à DIO – 14h

Vendredi 16 septembre

Etudiants de BEN à CHA – 9h

Etudiants de A à BEL – 14h

RESULTATS : Les résultats seront communiqués le **VENDREDI 21 OCTOBRE A 10H**

Pour les étudiants de Paris I (CAVEJ-CNED) : Activer messagerie <http://malix.univ-paris1.fr> et

<http://www.univ-paris1.fr> rubrique étudiants, puis résultats en ligne et résultats aux examens.

Pour les étudiants des autres universités les résultats seront affichés devant le secrétariat du Centre Audiovisuel.

CONSULTATION DES COPIES :

Seules les copies de Droit civil et de Droit administratif pourront être consultées le :

LUNDI 24 OCTOBRE A 10H PRECISES.

Le Directeur
Jean-Claude Masclat